E.I.S.M.V. DE DAKAR
UNE AMBITION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

50 éme ANNIVERSAIRE

L'EISMV : 50 ANS APRÈS

1968 - 2018

ONT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DE CE DOCUMENT :

- **Yalacé Yamba KABORET**, Directeur Général
- **Agbégnigan Adadé Gbikpon GABA**, Secrétaire Général
- **Ayayi Justin AKAKPO**, Professeur en Microbiologie, Immunologie, Pathologie Infectieuse
- **Moussa ASSANE**, Professeur en Physiologie, Pharmacodynamie, Thérapeutique
- **Rianatou BADA ALAMBEDJI**, Professeur en Microbiologie, Immunologie
- **Walter OSSEBI**, Maitre-Assistant en Economie rurale et Gestion
- **Mamadou DIA**, Ingénieur-Documentaliste (CID)

Introduction

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar a 50 ans d'existence. Unique établissement vétérinaire francophone à caractère sous-régional, l'EISMV a su s'adapter dans le temps pour servir les intérêts des Etats membres, les organisations internationales et la recherche. Comment a-t-elle été créée ? Quels sont ses réalisations dans les sous-régions centre et ouest de l'Afrique ? Comment relever les défis auxquels elle est confrontée ? La réponse à toutes ces questions est résumée dans cette brochure qui ambitionne de réaliser une brève économie de la trajectoire suivie par l'EISMV en 50 ans.

A - Historique et évolution de l'EISMV

A – 1 - Historique de l'EISMV

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est un établissement public panafricain d'enseignement supérieur et de recherche vétérinaires, commun à 15 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Centre-Africaine, Congo, Côte d'Ivoire, République Gabonaise, Mali, République Islamique de Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et République Togolaise.
Elle est implantée à Dakar et sa périphérie sur trois sites qui abritent les infrastructures sociales, pédagogiques, administratives et ses laboratoires, construits en 1980.

Aux origines de sa création, une consultation d'experts de la FAO sur l'enseignement supérieur vétérinaire tenue à Londres en 1960 avait mis en évidence la nécessité d'une formation vétérinaire pour les pays africains francophones nouvellement indépendants. En 1963, le Sénégal organisa la première réunion internationale sur l'enseignement vétérinaire en Afrique d'expression française qui verra la participation de 14 Etats, 6 universités et 8 organisations internationales. En cette occasion, le vétérinaire inspecteur général Robert BLANC présenta un rapport technique intitulé « Faculté des Sciences et Médecine Vétérinaire ».
Dans cette dynamique, la résolution n°10 visant à créer un Institut des Sciences et Médecine Vétérinaires (ISMV) au sein de l'Université de Dakar a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) tenue à Tananarive du 25 au 27 juin 1966. C'est ainsi que cet Institut vit le jour par déliberation en date du 12 mars 1968 du Conseil de l'université de Dakar et l'Accord du gouvernement français ; sa création a été par la suite approuvée par décret

n°69-402 du 31 mars 1969 du président Sénégalais.
L'ISMV deviendra l'EISMV de Dakar à la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCAM, tenue à Fort-Lamy (Ndjamena) au Tchad par une convention du 29 janvier 1971.

L'EISMV de Dakar devient ainsi une institution spécialisée de l'OCAM et acquiert l'autonomie administrative et financière vis-à-vis de l'Université de Dakar. Elle est liée au Sénégal par un accord de siège signé le 14 janvier 1977.
De 1968 à 1976, le Professeur Jean Ferney, de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (France), assura successivement la direction de l'ISMV et de l'EISMV.

En 1976, le Professeur Ahmadou Lamine NDIAYE recruté en 1968, fut nommé premier Directeur Africain de l'EISMV. Il fait partie avec le Professeur Alassane SERE (recruté en 1970) du premier noyau d'enseignants qui était majoritairement des français.

L'« africanisation » du personnel enseignant qui a démarré en 1968, s'est achevée en 2003.
En plus de la coopération française, l'école a bénéficié de l'appui des coopérations canadiennes, belges, italiennes et allemandes dans l'enseignement et la recherche.

Signature de l'Accord de siège le 14 janvier 1977 à Dakar

A – 2 - EVOLUTION DE L'EISMV

Depuis sa création l'EISMV a connu une évolution sur plusieurs plans dont la gouvernance, l'enseignement et la recherche.

I - Gouvernance

Suite à la dissolution de l'OCAM en 1985, l'organe suprême de l'EISMV de Dakar devient le Conseil d'administration (CA) composé des ministres chargés de l'enseignement des pays membres, avec à sa tête un Président en exercice.

Pour faire face aux enjeux de l'enseignement supérieur en général et de l'enseignement vétérinaire en particulier, L'EISMV de Dakar a constamment amélioré sa gouvernance stratégique, institutionnelle, administrative, académique et sociale, sous l'égide des directeurs qui se sont succédés.

C'est ainsi qu'avec le professeur Ahmadou Lamine Ndiaye qui a dirigé l'établissement de 1976 à 1986, l'Ecole s'est engagée dans le développement de la formation des vétérinaires adaptée aux réalités des pays membres. Il a mis en place les premières infrastructures propres à l'EISMV (construction des locaux et annexes). Soutenu par l'Inspecteur Général Godfrain, et avec l'appui des coopérants français, Belges, Canadiens, il a fait sortir en 1974 la première promotion constituée de 12 docteurs vétérinaires.
Le mandat (1986 - 1994) du professeur Alassane SERE a été marqué par la construction de la ferme pédagogique de l'école avec l'appui de la coopération italienne.
Le Professeur François Adébayo ABIOLA, directeur de 1994 à 2005, a œuvré pour le développement des expertises de l'EISMV, la mise en place des formations post-graduées et l'institution des rentrées solennelles.
Le Professeur Louis Joseph PANGUI, à la tête de l'EISMV de 2005 à 2015, s'est engagé dans la réhabilitation de certaines infrastruc-

tures pédagogiques et laboratoires ainsi que dans les réformes pédagogiques.

II - Enseignement

Les programmes de formation ont connu des réformes et des évolutions pour s'adapter non seulement aux besoins des Services vétérinaires nationaux, des entreprises du secteur de l'élevage et son industrie, mais aussi à l'employabilité des diplômés et au développement de l'ancrage de l'expertise et la recherche vétérinaire de l'Ecole dans le tissu socio-économique des Etats membres.

II - 1 - Formation initiale

Initialement les disciplines enseignées étaient réparties en 11 départements d'enseignement ; à partir de l'année 1992 les départements transformés en services ont été regroupés en 2 départements pédagogiques : département Sciences Biologiques et Productions Animales et département Santé Publique et Environnement.
Le programme de la formation des Docteurs vétérinaires qui est de 6 ans a subi des réformes visant à inscrire l'Ecole aux nouvelles configurations de l'enseignement supérieur, lesquelles réformes entamées en 2007 ont abouti au basculement de l'établissement dans le système LMD en 2016.

Des élèves de l'Ecole vétérinaire de Dakar suivent un cours de parasitologie

II - 2 - Formation continue et formations post-graduées

A partir de 1996, l'Ecole s'est engagée dans les formations continues au bénéfice des Etats, conformément à une résolution du Conseil d'Administration. Ainsi, elle a développé des modules de formation en santé et productions animales à dispenser sur place ou dans les pays.

Le programme de formation complémentaire s'est développé à partir de 2002 avec la création du DEA productions animales pour donner aux diplômés des compétences qui faciliteront leur insertion professionnelle. Cette initiative a été poursuivie en prenant en compte l'évolution des besoins de compétences nés des enjeux et défis dans le secteur de l'élevage et son industrie.

Ainsi, à partir de 2008, 4 masters ont été mis en place, il s'agit de :

- master Santé Publique Vétérinaire ;
- master Productions Animales et Développement Durable ;
- master Qualité des Aliments ;

- master Gestion et Surveillance Sanitaire de la Faune Sauvage.

Depuis 2007 l'EISMV est membre de l'Ecole doctorale: « Science de la Vie, de la Santé et de l'Environnement » (ED-SEV) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et abrite trois (3) formations doctorales :

- Biotechnologies et Santé Animale ;
- Biotechnologies et Productions Animales ;
- Pastoralisme.

III – Ressources humaines

• Le personnel enseignant-chercheur

Le professeur Jean-Claude Godfrain, professeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, inspecteur général des Ecoles vétérinaires a été le précurseur du nouvel institut en :

- suscitant la candidature du professeur Jean Ferney, professeur en pathologie de la reproduction, à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, pour être le Directeur de 1968 à 1976
- sollicitant le recrutement d'enseignants des ENV qui forment le premier noyau d'enseignants-chercheurs qui procèdent aux premiers aménagements pédagogiques et scientifiques de la nouvelle Ecole. Il s'agit de :
  - professeur Pierre Cuq, anatomie, histologie, embryologie
  - professeur Jean Bussiéras pour la parasitologie et maladies parasitaires;
  - professeur Jean Chantal pour la microbiologie, l'immunologie et les maladies contagieuses ;
  - professeur Jean Rozier pour l'hygiène et l'inspection des denrées alimentaires ;
  - professeur Louis Pinault pour la pharmacie et la toxicologie.

Le professeur Ahmadou Lamine Ndiaye recrute la deuxième génération d'enseignants – chercheurs africains :

- le Docteur Facho BALAAM au département de Zootechnie – Alimentation, en 1975 ;
- le Docteur Charles Kondi AGBA au département d'Anatomie – Histologie – Embryologie, en 1975 ;
- le Docteur Labli Ignace KOMBATE au département Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine Animale, en 1975 ;
- le Docteur Ayayi Justin AKAKPO au département de Microbiologie – Immunologie – Maladies contagieuses, en 1976 ;
- le Docteur Malang SEYDI au département Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine Animale, en 1977 ;
- le Docteur Marc Napoléon ASSOGBA au département de Parasitologie – Maladies parasitaires – Zoologie appliquée, en 1977 ;
- le Vétérinaire Militaire Papa El Hassan DIOP au département de Chirurgie – Reproduction, en 1978 ;
- le Docteur Adrien Théodore ALOGNINOUWA au département de Pathologie médicale – Anatomie Pathologique – Cliniques ambulantes, en 1980 ;
- le Docteur Germain Jerôme SAWADOGO au département de Physique – Chimie biologique et médicale, en 1981 ;
- le Docteur Louis Joseph PANGUI au département de Parasitologie – Maladies parasitaires – Zoologie appliquée, en 1981 ;
- le Docteur François Adébayo ABIOLA au département de Pharmacie – Toxicologie, en 1981 ;
- le Docteur Oumarou DAWA au département de Zootechnie – Alimentation, en 1982 ;
- le Docteur Moussa ASSANE au département de Physiologie – Pharmacodynamie – Thérapeutique, en 1982.
- le Docteur Jean-Marie Vianney AKAYEZU au département d'Anatomie – Histologie – Embryologie, de 1985;

Le Directeur Professeur Alassane SERE recrute la troisième génération d'enseignants – chercheurs de l'EISMV :

- le Docteur Emmanuel COUACY au département de Microbiologie – Immunologie –Pathologie infectieuse en 1986 ;
- le Docteur Yalacé Yamba KABORET au département de Pathologie médicale – Anatomie Pathologique – Cliniques ambulantes, en 1987 ;
- le Docteur Rianatou BADA ALAMBEDJI au département de Microbiologie – Immunologie – Pathologie infectieuse, en 1988 ;
- le feu Docteur Gbeukoh Pafou GONGNET au département de Zootechnie – Alimentation, en 1988 ;
- le Docteur Cheikh Ly au département Economie rurale – Gestion, en 1988 ;
- le Docteur Ayao MISSOHOU au service de Zootechnie – Alimentation, en 1992.

Le Directeur Professeur François Adébayo ABIOLA recrute la quatrième génération d'enseignants – chercheurs de l'EISMV :

- le Docteur Serge Niangoran BAKOU au service d'Anatomie – Histologie – Embryologie, en 1999 ;
- le Docteur Cyprien BIAOU au service de Pharmacie – Toxicologie, en 1999 ;
- le feu Docteur Jean Carré MINLA'AMI OYONO au service Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine Animale, en 2000 ;
- le Docteur Yaghouba KANE au service de Pathologie médicale – Anatomie Pathologique – Cliniques ambulantes, en 2000 ;
- le Docteur Oubri Bassa GBATI au service de Parasitologie – Maladies parasitaires – Zoologie appliquée, en 2002 ;
- le Docteur Toussaint BENGONE NDONG au service de Physique – Chimie biologique et médicale, en 2003 ;

- le Docteur Alain Waladjo KAMGA au service de Chirurgie – Reproduction, en 2004 ;
- le Docteur Rock Allister LAPO au service de Physiologie – Pharmacodynamie – Thérapeutique, en 2004 ;
- le Docteur Mireille KADJA/WONOU au service de Pathologie médicale – Anatomie Pathologique – Cliniques ambulantes, en 2004 ;
- le Docteur Bellancille MUSABYEMARIYA au service Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine Animale, en 2004 ;
- le Docteur Serigne Khalifa Babacar SYLLA au service Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine Animale, en 2004 ;
- le Docteur Assiongbon TEKO AGBO au service de Pharmacie – Toxicologie, en 2004

Des professeurs agrégés de 2016

Le Directeur Général Professeur Louis Joseph PANGUI recrute la cinquième génération d'enseignants – chercheurs de l'EISMV :

- le feu Docteur Nongasida Anselme YAMEOGO au service de Physique – Chimie biologique et médicale, en 2004 ;
- le Docteur Gualbert NTEME ELLA au service d'Anatomie – Histologie – Embryologie, en 2005 ;
- le Docteur Phililipe Soumahoro KONE au service de Microbiologie – Immunologie – Pathologie infectieuse, en 2008 ;
- le Docteur Simplice Bosco AYSSIWEDE au service de Zootechnie – Alimentation, en 2008 ;
- le Docteur Gilbert Komlan AKODA au service de Pharmacie – Toxicologie, en 2008 ;
- le Docteur Adrien MANKOR au service Economie rurale – Gestion, en 2008 ;
- le Docteur Adama SOW au service de Physique – Chimie biologique et médicale, en 2010 ;
- le Docteur Abdou Moumouni ASSOUMY au service de Pharmacie – Toxicologie, en 2011 ;
- le Docteur Walter OSSEBI au service Economie rurale – Gestion, en 2012.

L'actuel Directeur Général le Professeur
Yalacé Yamba KABORET recrute :

- le Docteur Miguiri KALANDI au service de Physique - Chimie biologique et médicale, en 2016 ;
- le Docteur François – Xavier Victorien LALÈYÊ au service de Pathologie médicale – Anatomie Pathologique – Cliniques ambulantes, en 2016.

Quatre-vingt-cinq pourcent (88%) de ce personnel enseignant sont sortis de l'EISMV.
Le personnel enseignant-chercheur et chercheur permanent et contractuel a connu ces 10 dernières années, cinq départs à la retraite, deux mises en disponibilité, deux démissions, une fin de détachement.
La promotion des enseignants a commencé en 1976 dans le système français et s'est poursuivie à partir de 1984 au CAMES. A ce jour, l'effectif est de 20 enseignants-chercheurs (dont 11 de rang magistral) répartis comme suit :

Bénin	4	Congo	1	Niger	1
Burkina Faso	2	Côte d'Ivoire	1	Rwanda	1
Cameroun	1	Gabon	1	Sénégal	2
Centrafrique	1	Mauritanie	1	Togo	4

• Le personnel administratif, technique et de service(PATS)

En 1993, la situation du PATS était de 64 agents, effectif jugé pléthorique à cette époque par un cabinet d'audit. Par voie de cessation de service et sans recrutement autorisé, l'effectif s'est réduit à 46 agents en 2005. De 2008 à janvier 2018, l'EISMV a enregistré 33 départs à la retraite et 15 recrutements pour l'administration et les plateaux techniques.
L'effectif actuel du personnel administratif, technique et de service est de 38 après contractualisation de certains services.

Des membres du PATS lors de la fête du travail (1er Mai 2018)

B - Réalisations de l'EISMV et Impacts dans les Etats membres

L'EISMV s'est mise à l'écoute des pays membres a in de mieux prendre en compte leurs besoins en matière de formation, de recherche et d'expertise en santé et productions animales. Il a été ainsi mis en place une réelle stratégie, en créant le Conseil Scienti ique et l'Observatoire des Métiers de l'Elevage (OME), en aménageant le cursus de formation initiale pour le rapprocher du système LMD, et en créant des masters en accord avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Diverses activités de recherche vétérinaire ont été menées pratiquement dans tous les Etats membres de l'EISMV par les générations successives d'enseignants-chercheurs en collaboration avec les services vétérinaires nationaux, les organisations professionnelles d'éleveurs, les industries agroalimentaires, ainsi que les institutions nationales ou régionales de recherche.

Les thématiques abordées ont évolué dans le temps et dans l'espace en fonction de leur pertinence et de leur portée sur l'élevage et la société. Elles ont concerné les maladies animales transfrontalières y compris les zoonoses, les maladies du bétail ; les médicaments vétérinaires, l'économie de l'élevage, le pastoralisme, les systèmes de productions et la reproduction animales, la génétique, l'alimentation et la nutrition animale, et la faune sauvage.
Les axes de recherche retenus par le Conseil Scienti ique de 2017 sont :
- les maladies infectieuses et parasitaires à fort impact socioéconomique ;
- la génétique et la génomique ;
- la nutrition et l'alimentation animales ;

- la sécurité sanitaire des aliments et la résistance aux antimicrobiens.

En 50 ans d'existence, l'EISMV a formé 1438 Docteurs vétérinaires (dont 216 filles), 312 diplômés de Master et plus de 650 professionnels au cours des formations continues à la date du 31 octobre 2018.

Docteurs vétérinaires formés à l'EISMV de 1974 au 5 Novembre 2018 (Source : CID Novembre 2018)

AFRIQUE DE L'OUEST	980 (143 filles)
Bénin	107 (16 filles)
Burkina Faso	114 (14 filles)
Côte D'Ivoire	103 (22 filles)
Mali	34 (06 filles)
Mauritani	07
Niger	114 (09 filles)
Sénégal	403 (69 filles)
Togo	98 (07 filles)
Afrique Centrale	411 (52 filles)
Burundi	06
Cameroun	167 (17 filles)
République Centrafricaine	35 (04 filles)
Congo	34 (04 filles)
Gabon	35 (11 filles)
Rwanda	91 (13 filles)
Tchad	43 (03 filles)
AUTRE PAYS	47 (21 filles)
Djibouti	06 (1 fille)
France	25 (13 filles)
Ethiopie	02
Madagascar	10 (06 filles)
Maroc	03 (01 fille)
Rép Démocratique du Congo	01
TOTAL au 05/11/2018	1438 (216 filles)

Le taux d'insertion professionnelle des étudiants de l'EISMV, dans les secteurs clés de l'économie africaine (élevage, agriculture, environnement, santé animale et humaine, sécurité alimentaire) est de 80% la première année et 100% la troisième année après leur sortie.
On retrouve les diplômés de l'EISMV dans les Services vétérinaires publics et privés des pays membres, dans des ONGs et dans des organisations sous-régionales (UEMOA, CEAC, CEDEAO, CE-BEVHIRA, Conseil de l'entente,), régionale (UA-BIRA) et internationales (FAO, OIE, OMS). Certains occupent ou ont occupé des postes ministériels ou jouent des rôles politiques dans leurs pays. Outil de solidarité, l'EISMV apporte un appui technique direct aux communautés pastorales, aux Etats membres, aux communautés économiques régionales et aux organisations internationales (FAO, OMS) avec plus de cinq (5) missions de recherche et d'expertise par an dans le secteur de l'élevage, de l'environnement, de la santé animale, de la santé publique, de la pêche et de la faune sauvage.

L'EISMV fournit des services aux éleveurs et aux industries agro-alimentaires à travers le contrôle sanitaire des aliments, l'aide au diagnostic des maladies animales et des zoonoses, mais aussi des missions citoyennes réalisées dans certains pays membres.
Dans la dynamique de promouvoir ses expertises, l'école a créé :

- le bureau d'études de l'EISMV avec ses composantes que sont la sénior et junior entreprise et l'Observatoire des Métiers de l'Elevage (OME) en 1996 ;

- le Laboratoire de contrôle sanitaire des aliments d'origine animale avec un appui de la Coopération Française en 1998 ;

- le Laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires avec l'appui de la coopération française en 1998 ;

- le laboratoire de diagnostic des maladies animales et des zoonoses en 1990 avec l'appui de la coopération internationale ;

- le laboratoire d'alimentation et de nutrition animale en 2005.

L'EISMV a également contribué à la création de l'Union Interafricaine des Organisations Professionnelles d'Eleveurs (UIOPE) lors de l'assemblée constitutive de Nouakchott (Mauritanie) en 1998.

Au total, en termes d'impacts dans les Etats membres, on peut citer le renforcement des capacités des Services vétérinaires, le soutien à l'évolution des systèmes de productions animales ainsi que la protection de la santé animale et de la santé publique dans les Etats membres par :

a. la production et diffusion de connaissances scientifiques qui participent à la résolution des problèmes ou à l'innovation dans la santé et productions animales.
Les résultats pertinents obtenus par la recherche à l'EISMV ont eu des impacts sur l'évolution des systèmes d'élevage, et les politiques de santé animale et de santé publique dans les pays, en ce sens qu'ils ont permis :

- d'identifier pour la première fois au Sénégal l'encéphalomyélite aviaire et la maladie de Marek, la tumeur nasale chez le mouton Ladoum ;

- de connaître les circonstances d'apparition de maladies animales et des zoonoses ainsi que les méthodes adaptées pour leur contrôle au Sénégal et dans plusieurs pays membres ;

- de proposer des rations alimentaires pour la volaille ;

- de caractériser génétiquement certaines races d'animaux dans

l'espace EISMV ;

- de créer une revue scientifique « Revue africaine de Santé et Productions animales (RASPA) » ;

- d'élaborer une mallette pédagogique à la disposition des pays membres afin de lutter contre la grippe aviaire.

b. les services de laboratoires, d'activités d'ingénierie et d'appui conseil pour soutenir les éleveurs, les industries agroalimentaires, les Services vétérinaires nationaux et les programmes nationaux et régionaux de développement de l'élevage. A ce titre, l'EISMV est à l'origine de l'insémination artificielle et du transfert d'embryon au Sénégal.

C - Situation actuelle et perspectives

Aujourd'hui, l'EISMV est devenue un espace de formation et de recherche vétérinaires, multiculturel à dimension internationale avec ses étudiants et stagiaires, issus de 21 pays d'Afrique et d'Europe. Elle a diversifié ses collaborations et partenariats en signant des conventions avec les organisations régionales africaines (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, UA-BIRA) et internationales (OIE, FAO, AUF), les universités et centres de recherches d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que les organisations professionnelles d'élevage et de la pêche dans les pays membres.

Les compétences de l'établissement sont reconnues par diverses organisations régionales et internationales. C'est ainsi que l'Ecole est reconnue Centre d'excellence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour la formation vétérinaire depuis 2002 et confirmé en 2017, Centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de Santé animale (OIE) pour la formation des vétérinaires Officiels, le diagnostic des maladies infectieuses animales et zoonoses, et le contrôle des médicaments vétérinaires

depuis 2006 et confirmé en 2017.

L'EISMV est engagée comme un acteur pertinent dans les programmes régionaux et mondiaux de développement durable de l'Elevage, et dans la gouvernance mondiale du Global Health, de l'agenda de la Sécurité Sanitaire globale, du concept « Une seule Santé » (One Health), du Bien-être animal et le programme de l'OIE pour l'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) et la rage à l'horizon 2030.
A l'initiative de l'EISMV et en collaboration avec le Bureau Interafricain des ressources animales de l'Union Africaine, il a été créée l'Association Panafricaine des Etablissements vétérinaires (2A2E-V) au cours de la Conférence continentale sur l'enseignement vétérinaire, tenue au Caire (Egypte) en juillet 2017, dans le but de soutenir le développement de la qualité et l'innovation dans l'enseignement vétérinaire.
Se projetant dans l'avenir, l'EISMV s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2025 pour se restructurer afin d'accroitre les effectifs et l'employabilité des diplômés, et pour être une institution panafricaine qui met à la disposition du continent une expertise pluridisciplinaire de haut niveau en productions et santé animales, contribuant ainsi à la réalisation de certains Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'EISMV possède une compétence avérée et incontestable dans la formation des vétérinaires de haut niveau, dans le développement des compétences et dans les expertises en santé et productions animales.
Toutefois, elle doit relever le niveau de qualité et de compétitivité de ses plateaux techniques et prestations, ainsi que des formations pratiques et professionnelles.

L'EISMV de Dakar est une grande école, reconnue d'utilité publique régionale et internationale pour le renforcement des capacités en santé et productions animales.
Elle doit travailler à maintenir haut cette référence en renforçant ses capacités structurelles et organisationnelles, et en poursuivant l'amélioration de son niveau de compétence et la qualité de ses services.

La constitution du budget annuel de l'EISMV était basée sur un système de contribution équitable entre les Etats membres.
Suite à un cumul chronique d'arriérés de paiement par les Etats, le conseil d'administration de 1996 a adopté un système d'acquittement de frais de scolarité annuel par étudiant, admis à l'EISMV dont le montant a été arrêté à 2,5 millions FCFA, et le paiement d'une cotisation de solidarité de 10 millions FCFA par Etat membre par an.

Le budget, adopté chaque année par le Conseil d'administration, est constitué des **frais de scolarité (64,5%)**, d'une **contribution de solidarité (12,1%)** et le remboursement aléatoire des arriérés de paiement des Etats membres (5,2%) et dans une moindre mesure les recettes internes (2,08%)
Le budget 2017 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1,3 milliards FCFA pour le fonctionnement (95,4%) et pour l'investissement (4,6%).

Les sources de financement qui constituent actuellement le budget de l'EISMV ont montré leurs limites : 1) Ressources financières insuffisantes au regard du nombre d'étudiants actuel ; 2) elles ne règlent pas le problème des arriérés de paiement par les Etats.

Au total, en termes de perspectives, les défis à relever à court et moyen termes sont :

1. L'Accroissement, et la stabilisation du budget pour un fonctionnement de qualité et des investissements infrastructurels en sollicitant un appui institutionnel et politique des Etats membres par :
- une subvention publique annuelle dont le montant est laissé à la discrétion des pays ;
- et une intercession permettant à l'Ecole d'accéder aux financements des institutions financières internationales, voire des organisations régionales de son espace géographique (CEDEAO, UEMOA, CEAC, CEMAC).

2. Le Développement des formations pratiques et professionnelles avec la rénovation et/ou la construction de :
- Plateformes hospitalières pour la médecine et chirurgie équines, pour la médecine et chirurgie des animaux de compagnie et pour la médecine et chirurgie les animaux de production.
- Centre d'application en productions animales dans la filière avicole, la filière ovine/caprine, la filière laitière et transformation du lait, la filière porcine.

3. Mettre aux normes internationales de qualité les curricula, les infrastructures pédagogiques, les plateaux techniques de recherche et d'expertise pour améliorer la qualité de la formation vétérinaire professionnelle, et pour être un acteur d'accompagnement dans la dynamique de la transformation du secteur de l'élevage et de la protection de la santé animale et de la santé publique.

4. Augmenter le nombre des infrastructures pédagogiques et sociales des étudiants, enseignants et scientifiques avec la construction d'infrastructures (résidence des étudiants, infirmerie, sport), d'infrastructures pédagogiques (amphithéâtres, salles de cours et de TP), d'infrastructures d'accès à des ressources documentaires et d'information, d'infrastructures abritant les laboratoires et plateaux techniques et développer les infrastructures des TIC ;

Pose de la 1ère pierre du
Projet de construction d'un hôpital moderne pour animaux de compagnie (30 Mai 2018)

5. Augmenter les effectifs du personnel d'encadrement des étudiants et retenir ce personnel en améliorant les salaires et les conditions de travail (enseignants-chercheurs et techniciens).

Conclusion

Depuis sa création, l'école a connu une importante évolution et s'est beaucoup impliquée dans le développement en Afrique en assurant la formation de 1438 vétérinaires, en menant de nombreuses activités de recherche et en développant de nombreuses activités d'expertise au profit des Etats. 50 ans après, l'EISMV a un bilan positif sur le plan de l'enseignement et par ces grandes réalisations dont la force d'exécution demeure son caractère interétatique. Mais, le mécanisme de financement de l'institution reste l'une des principales faiblesses dans la mise en œuvre de ses missions régaliennes et sa pérennisation. La tendance à l'ouver-

ture des écoles vétérinaires dans la zone d'Afrique francophone constitue une menace pour l'EISMV, mais aussi une opportunité à travers son savoir-faire. Les changements globaux observés dans le monde qui concourent au développement de projets sous-régionaux et internationaux offrent de nouveaux moyens de financement à l'EISMV pour relever les défis à court et moyen termes.

Copyright © EISMV Novembre 2018

E.I.S.M.V. DE DAKAR
PARTENARIATS ET COLLABORATIONS
Promotion du partenariat public-privé
CAMES
FAO
ECOWAS
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE
CORAF/WECARD
CRDI
IDRC
CGIAR
USDA
LAPROVET
Centred'Excellence UEMOA
Ceva
MERIAL
A SANOFI COMPANY
CSRS
Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire
VetAgro Sup
OIE
ILRI
UEMOA
FNRAA
MEDIVET
Qalian
Médicaments Diététique Hygiène
Oniris
EVOLUTION
LIÈGE université Gembloux Agro-Bio Tech
UQAR
France Vétérinaire International
anses
Institut Pasteur de Dakar
African Research Consortium for Ecosystem and Population health
RVC Royal Veterinary College University of London
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE TOULOUSE
CIRDES
CILSS
ISRA
IAEA
Université de Liège
HCEA
CONTACTS
Adresse : EISMV Rue de l'Université
BP 5077 Dakar-Fann (Sénégal)
Tél : (+221 33 865 10 08 / Fax : (+221) 33 825 42 83
Email : directiongenerale@eismv.org
Site web : www.eismv.org
50 Ans

B.P 5077 Dakar - Fann / Senegal
Phone : +221 33 865 10 08 / +221 33 865 10 29
Fax : +221 825 42 83
Web : www.eismv.org